

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 20 octobre 1950.

N° 2929/A.E.

3 Annexes.

OBJET:

Installation pompe à essence.



Monsieur,

Me référant à ma lettre n° 2588/A.E. du 12 septembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en triple expédition, le permis d'exploitation n° 9 vous autorisant à installer une pompe pour la vente d'essence au détail, sur la parcelle n° 32 du centre commercial d'Astrida.

Je vous serais obligé de vouloir bien me renvoyer deux exemplaires, dûment signés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,  
L'Agent Territorial Principal, F.GODARD,

*G.*

A Monsieur L. CAMPION

Commerçant

à

A S T R I D A .